**13.01.2011**

---

Bonjour MonsieurBottesch,

Vous trouverez ci-après un lien vers la synthèse de la Loi des chambres agricoles que nous avons réalisée en roumain et français pour aider nos partenaires du judet (agriculteurs, associations, GAL-s, mairies etc.), mais aussi les partenaires d'Ille et Vilaine.
http://www.apivs.ro/agricultura/2011/Loi%20CA%20-synthese%20APIVS.pdf
Sur notre site Internet, (www.apivs.ro), vous en trouverez des informations complètes. Nous avons rajouté un bouton « Chambres d'agriculture » sur la première page.

Les normes d'application de la loi sont en chantier, mais nous estimons que les élections seront programmées pour le 8 mai. Ca n'empêche pas du tout le démarrage du projet « Pro Competente Agrorural » pour lequel le Judet de Sibiu a été sollicité comme partenaire, bien au contraire.
Nous sommes conscients que la mise en place de cette loi ne sera pas facile, mais elle va poser les bases d'une nouvelle relation entre les agriculteurs et les administrations.

Pendant la période suivante plusieurs campagnes vont se superposer et c'est très probable que plusieurs personnes vont se tromper sur la campagne.
Il y aura la campagne d'organisation des élections faite par les Comités d'initiative qui va impliquer un certain nombre de personnes de l'administration.
Il y aura la campagne électorale, démarrée par ceux qui veulent se présenter pour les Collèges zonaux du judet.
Mais il y aura avant tout cela la campagne de vulgarisation de la loi, qui sera un peu ignorée par les administrations qui ont d'autres choses à faire. Celle-ci sera plutôt mélangée avec la campagne électorale, donc on peut s'imaginer qu'elle sera viciée.
Alors, c'est aux structures de la société civile de se mobiliser pour une vraie campagne de promotion de la loi : les associations d'agriculteurs, les GALs, les groupements de producteurs etc.

Les GAls n'ont pas encore d'équipes exécutives et ce sera plutôt une activité de bénévolat de quelques citoyens qui s'auto responsabiliseront. Les associations d'agriculteurs sont faibles du point de vue des compétences d'animation et n'ont pas encore une capacité exécutive. Dans le judet il y a un seul groupement des producteurs. Toutes ces structures doivent se concentrer en même temps sur le choix et le soutien des candidats.

J'ai évoqué toute cette situation pour vous rappeler qu'il y a souvent ce genre de besoins : des informations et de débats animés par une instance neutre, cette fois-ci sur la création des chambres agricoles. C'est d'ailleurs dans cette direction que l'APIVS a imaginé un programme fin 2009. C'est dans ce genre d'actions qu'il y a besoin d'avoir accès à un réseau, d'avoir une position neutre et d'avoir des compétences dans l'organisation, l'animation des groupes et la modération des débats. Ce sont les services que l'APIVS propose depuis des bonnes années. Ce sont les ingrédients utilisés par toute société qui a choisi la voie la bonne gouvernance.
Bonne lecture et à bientôt

Cordialement,

Valentin ARVUNESCU

**----------**

**15.12.2010**

Buna dimineata,

Asa cum am promis, va transmit, in anexa, scrisoarea pe care am pregatit-o si a fost semnata deja aseara de dna. Giurca pentru Presedintele M. Bottesch.
Gilles alaturi de dl. Jean Baptiste vor semna astazi o alta in care vor sugera ca subventia primita din partea CG din Franta sa fie de asemenea utilizata pentru un asemenea proiect.
Daca aveti o idee sau alte detalii nu ezitati sa ni le comunicati.

Numai bine,

--
Laurentiu Tircomnicu,
Assistant du conseiller français auprès
du Ministère de l'Agriculture et du
Développement Rural en Roumanie

---

**30.11.2010**

Bonjour Isabelle,

A mon avis il n'y a pas encore un cahier des charges pour le développement rural.
Dana a présenté un programme inspiré par nos propositions mais il n'a pas été retenu par le CJS.
Ce que je sais est que le cahier des charges devrait être réalisé après que le programme de Dana soit accepté comme base pour l'appel à projet. C'est ici que je vois la raison pour le manque de réponse de la part du judet.
Entre nous, il parait que la Chambre agricole essaie de convaincre le judet d'utiliser la subvention pour l'aménagement d'un siège car ils ont été découplés de la Direction agricole. Dans leurs yeux ca sera une chose concrète et visible pour tout le monde… !!
Si c'est comme ca pourquoi ne pas les loger a la MIV ? Au moins on sera ensemble quand il sera question de préparer les élections et la structuration de la future chambre agricole.

Bises,

Valentin

---

**30.11.2010**

Re-bonjour Elena,

Mme Tascon m'a relancé concernant le **cahier des charges** élaboré par le Judet pour lancer l'appel d'offres sur le développement rural.
Serait-il possible d'en avoir une copie ? C'est urgent.

Merci !

Isabelle KAISER
**Conseil Général d'Ille et Vilaine**
---

**18.11.2010**

Bonjour a tous,
Lors de notre réunion du jeudi dernier, nous avons évoqué les différents rencontres de la délégation de S35R à Sibiu et nous avons beaucoup discuté sur l'entretien avec M. Bottesch.
Comme promis, je vous envoie la traduction de mes notes sur cette rencontre.

Amitiés,
Valentin
---

**30.10.2010**

Draga Ghita, iti multumesc pentru cele scrise. Se pare ca Asociatia nu a inteles faptul ca de la noi nu poate primi o finantare directa. Cu fondurile primite de la francezi pentru dezvoltare rurala va trebui sa procedam potrivit legii si sa facem o licitatie (cerere de oferte). Serviciul nostru de strategii a pregatit un proiect in acest sens, iar saptamana viitoare il vom analiza. Problema este mai generala: pentru a avea parte de fonduri, Asociatia trebuie sa castige proiecte. Pentru a castiga proiecte ale Consiliului Judetean, ea trebuie sa fie capabila sa ofere, mai bine decat altii, servicii de care are nevoie Consiliul Judetean si pe care acesta le scoate la licitatie. Va putea oare face Asociatia acest lucru? Consiliul Judetean nu poate scoate la licitatie decat proiecte care intra in domeniul sau de competenta. Si cine participa la licitatie va trebui sa demonstreze ca are calificarea necesara. Sa presupunem ca Asociatia reuseste o data, de doua ori acest lucru. Oare va putea ea sa-si asigure timp mai indelungat existenta pe aceasta cale? Lucrurile sunt dificile, dar sunt oricand dsipus sa discut despre ele.
Toate bune !
Martin

---

**30.10.2010**

Draga Martin,
Am participat zilele trecute la sedinta Consiliului director al Asociatiei de Prietenie "Ille et Vilaine - Sibiu". Cele prezentate si discutate nu au fost prea placute pentru noi, deoarece a rezultat ca in contextul actual, activitatea asociatiei si proiectele angajate de aceasta ar putea fi grav afectate din motive financiare. Pentru ca s-a discutat mult despre finantarea din partea CJ Sibiu, te rog pe aceasta cale, in masura in care este posibil, sa sprijini aceasta asociatie in obtinerea fondurilor necesare derularii proiectelor sale, mai ales ca o cale a fost deschisa in acest sens. Stiu ca nu este deloc usor, dar din cite te cunosc, tu nu te-ai dat la o parte din calea problemelor, si te-ai implicat perseverent si consecvent in rezolvarea lor. O

dovedeste si modul in care in acesti ani ai fost un exemplu si model de factor de decizie implicat in cooperarea descentralizata, si mai ales in colaborarea romano-franceza.
In toata aceasta nebunie in care traim, mai mult sau mai putin artificial creata, ajutorul tau ar fi ca un balon de oxigen ce ar ajuta asociatia noastra sa depaseasca momentul de criza in care se gaseste.
Iti multumesc frumos pentru intelegere si iti doresc sanatate si putere ca sa poti duce la indeplinire cele pe care ti le-ai propus.
Cu deosebit respect, al tau coleg si prieten,
Ghita Pupeza

---

**06.10.2010**

Bonjour a tous,

Pour information je vous transmets les synthèses des projets que nous proposons au CJS dans le cadre de la convention 2010. Dana Lupica se force beaucoup pour nous aider.

Il parait que la bonne volonté de la part de M. Bottesch et de Dana Lupica ne sont pas suffisantes car on constate que depuis un an et demi le CJS n'a pas trouvé une formule acceptable pour tous et dans l'esprit de la coopération pour le développement.
Nous avons du mal à expliquer au CJS qu'il doit avoir un rôle dans LEADER. Quand il s'agit de cofinancer les GALs ils invoquent le fait qu'il s'agit des ONG donc pas des possibilités légales de subvention.
Quand on parle de la promotion du programme dans le judet et des croisements entre les stratégies de développement ils trouvent que ce n'est pas dans leur compétence d'intervenir dans le territoire car il s'agit de l'autonomie des communes…

L'APIVS continue à suivre sa vision avec des actions dans le territoire auprès des associations, des GALs et d'autres partenaires.

Nous avons répondu à un appel à projets de l'ambassade (au SCAC) avec un projet qui soutienne le GAL Microregiunea Hartibaciului, dans le domaine de la promotion et la valorisation du patrimoine rural.

Nous sommes en étroite relation avec les centres de ressource pour le développement rural et développement de la société civile en général (de Bucarest et Cluj).
Hier nous avons reçu une délégation des représentants des ONG venant d'Ukraine à la sollicitation d'un centre de ressources de Bucarest.
C'était dans l'idée de présenter nos projets de coopération internationale et de prouver les avantages des réseaux a tous niveaux.
Demain nous serons présents à Bucarest pour une conférence sur les 20 ans du secteur non-gouvernemental en Roumnie - réalisations et enjeux.
Après-demain l'APIVS sera présente dans le groupe qui représentera les GALs de Transylvanie dans les relations avec le Ministère de l'agriculture.

Dans un autre ordre d'idées nous avons répondu affirmatif à l' intention de Catherine Sinquin (S35R) et Enora Lebrun (MAPOROU) de nous visiter dans la semaine 8-12 novembre. C'est bien, mais ca nous manque la rencontre avec en plus le Cg35, CA35, ADEVIA etc.

Voila les infos du jour de l'APIVS.

A bientôt,

Valentin

---

**21.09.2010**

Bonjour Dana,

Nous arrivons sur le dernier trimestre 2010 et je viens aux nouvelles concernant le versement de la subvention du Judet à l'APIVS.

D'après mes derniers échanges avec Valentin, vous avez eu une réunion la semaine dernière concernant le programme d'actions que l'APIVS pourrait proposer dans le cadre du développement rural.

Voici les propositions que j'ai reçues:
- -campagne dans le Judet sur les déchets des fermes
- -préparation à la création des chambres agricoles
- -formation organisée par la chambre d'agriculture à l'APIVS

-organisation d'une foire agricole
-accompagnement pour la création d'une coopérative agricole.

Ces actions me paraissent tout à fait entrer dans la thématique de développement rural. Ce programme étant ambitieux, j'imagine qu'il se déroulera en 2010 et débordera sur 2011 (j'espère que ça ne pose pas de souci au Judet).

Où en est le Judet dans pour le versement de la subvention ?
-a-t-il accepté ces propositions ?
-quels sont les délais pour valider l'appel d'offres ?
-quelle est l'estimation du moment du versement de la subvention ?

J'ai cru comprendre qu'il y avait quelques difficultés internes pour mettre en oeuvre le versement; j'imagine que la procédure est complexe, mais je ne doute pas que vous allez trouver une solution.
A ce propos, l'Ambassade de France en Roumanie s'est proposé de contacter le Ministère de l'Intérieur roumain pour résoudre la question juridique: " comment un Judet peut-il verser une subvention à une association ou une ONG ?" ou en tout cas, avoir des éléments de réponse.

Merci de me tenir informée des démarches en cours. Si la situation n'évolue pas, Mme Tascon envisage d'appeler M Bottesch pour faire un point.

Cordialement

Isabelle KAISER

---

**21.04.2010**

Bonjour M.Bottesch,

Premièrement je vous informe que la délégation française est bien arrivée, dimanche vers minuit, a Rennes, par un minibus.
Ils nous ont transmis par Isabelle Kaizer les premières remerciements pour l'accueil et pour le programme.
Dans un autre ordre d'idées je vous fait part d'une offre de partenariat de la part des Polonais de la région Grande Pologne. Vous trouverez en pièce jointe leur lettre d'intention.
Je précise qu'a Rennes les Polonais travaillent avec ADEVIA (association pour le développement international agricole) comme structure de coopération auprès de la Chambre agricole.
C'est l'ADEVIA qui nous a transmis cette offre de partenariat.
Bonne lecture,
Cordialement,
**Valentin Arvunescu**

---

**25.03.2010**

Bonjour M. Arvunescu,

J'ai été appelé aujourd'hui par Mme Tascon-Mennetrier en ce qui concerne le montant qui va être mis à notre disposition pour le développement rural. J'ai confirmé que nous allons organiser un appel d'offre pour un programme rural. Comme le Conseil Général veut que l'appel d'offre soit organisé le plus tôt possible, je vous propose de venir vendredi (demain) à 8.00 heures dans mon bureau pour discuter avec Mme Stefanuta et moi la route sur laquelle on va marcher.
A bientôt
MartinBottesch

---

**24.02.2010**

Bonjour Mme Clotilde Tascon-Mennetrier,
Bonjour M. Martin Bottesch,
En regardant aujourd'hui le calendrier nous nous sommes rendus compte qu'il y a 16 ans, le 24 février 1994, on inaugurait la Maison d'Ille et Vilaine, 3 rue Uzinei. Pour ceux qui y étaient présents, nous sommes sûrs que ce constat provoque beaucoup d'émotion.
Le souvenir de ce bout d'histoire contemporaine nous l'avons synthétisé en quelques lignes que nous aimerions partager avec vous.
Nous espérons que vous agréeriez les mêmes repères temporels sur l'existence de la MIV.
Joyeuse Anniversaire !
L'équipe de l'APIVS

**03,02.2010**

Veti gasi atasat sinteza, tradusa, a proiectului de cooperare descentralizata pe care CG35 il depune pentru obtinerea unei cofinantari din partea MAE francez.
Mentionez ca este o varianta de lucru, asupra careia toate partile implicate sunt chemate sa-si expuna punctul de vedere.
Multumesc,

Pe curand,
--
Valentin ARVUNESCU
---

**22.12.2009**

Bonjour M.Bottesch

Comme promis je vous envoie le budget des actions dans le cadre du programme de développement rural 2010.

Vous trouverez deux feuilles : la première avec le tableau des thématiques et des types d'actions et la deuxième avec le budget détaille.

Le total du budget ne comprend pas les dépenses réalisées par les partenaires étrangères (français ou polonais) dans leurs propres pays.

Je reste à votre disposition pour toutes autres clarifications.

Merci.
Cordialement,
Valentin Arvunescu
---

**07.12.2009**

Bonjour M.Bottesch
Je vais essayer de crayonner un budget qui accompagnera le programme que nous avons proposé.
Nous n'avons pas détaillé le budget car on a attendu voir si le programme vous parait acceptable.

Je vous prie de me donner une date limite pour l'envoie de ce budget car demain je pars à Medias pour un assemblé général du GAL et mercredi je pars à Vaslu pour 3 jours. Lundi je pars à Porumbacu de jos accompagné par M. Denis Soriot, conseiller de coopération et action culturelle a l'Ambassade de France.

Merci pour votre compréhension,

Cordialement,
Valentin Arvunescu
---

**07.12.2009**

Bonjour M. Arvunescu,

Je suis heureux d'apprendre que vous êtes bien revenu de la Pologne. Concernant le program que vous m'avez envoyé, il faut que les coûts soient fondés. Ça veut dire qu'il faut ajouter un calcul pour démontrer le valeur des coûts. J'attends votre nouvelle proposition.
A bientôt

MartinBottesch
---

**30.11.2009**

Bonjour M.Bottesch,

Juste avant de partir en Pologne avec le groupe de représentants des GALs du judet, je vous transmets nos réflexions sur un programme de développement agricole et rural, qui pourra se réaliser en coopération avec les partenaires Français et, pourquoi pas, Polonais.

Nous allons rencontrer en Pologne Isabelle Kaiser et ca sera l'occasion de lui présenter nos idées.

En préparant cette rencontre en Pologne j´ai parlé avec Isabelle Kaiser et Catherine Dupont et nous avons programmés une téléconférence sur nos projets pour 2010 pour le 17 décembre à 10h.

J'espéré qu'on reparlera avec vous et le service de Mme Lupica en revenant de Pologne.

Merci et bonne lecture.

Cordialement

---

**17.11.2009**

Bonjour M.Bottesch

Je me permets de vous écrire dans le contexte de l'implication de l'APIVS dans le développement rural au niveau du judet.

Comme vous le savez, peut être, l'APIVS s'est assumée le rôle d'animateur et de gestion du GADA et aussi du réseau des GALs du judet.

En ce qui concerne le GADA nous avons déjà eu deux réunions cet automne et les travaux pour identifier et prioriser les objectifs pour 2010 sont en cours. (voir les comptes-rendus sur notre site www.apivs.ro programe>dezvoltare rurala>GADA>intalniri>proces verbal)

Pour ce qui est LEADER nous avons eus plusieurs interventions :

- accompagnement des GALs du judet pour la structuration comme association
- aide au montage des projets et des actions
- formations sur Leader par séminaires et échanges d'expérience avec la France et la Pologne. Nous sommes en train d'organiser un déplacement en Pologne pour la période 1-5 décembre 2009. (voir le programme en pièce jointe)

Récemment la mesure 3431.1 « Construction des partenariats publique-privé », Phase 3 « Aide financier pour préparation des dossiers pour la sélection des GALs » a été une occasion pour intervenir comme partenaire pour toutes les GALs et parfois de monter ensemble le dossier.

Je me permets de vous signaler que le CJS doit avoir, à son tour, une politique de soutien des territoires dans le cadre des mesures sur LEADER.

Plus précisément je vous propose d'analyser la possibilité de prévoir dans le budget 2010 un soutien financier pour les GALs du judet.

Ils ont déjà déposé des dossiers sur 431.1 phase 3, mais ils ont besoin de cofinancement pour ces projets et l'aide du CJS leur sera très utile. Evidement cet aide sera variable en fonction du degré de « pauvreté » de la zone.

Je vous remercie d'avoir en vue notre suggestion pour la préparation du budget 2010 du CJS et je reste à votre disposition pour toutes autres informations supplémentaires.

Bien cordialement,
Valentin Arvunescu

---

**10.09. 2009**

Va rog sa primiti in atasament proiectul unui acord intre CJS, CG35 si APIVS precum si propunerea pentru raportul de specialitate.

APIVS propune aceste documente considerand ca sunt in acord cu intentiile celor doua autoritati administrative si cu legislatia romana in vigoare.

Cu ocazia salonului pentru creseterea animalelor (SPACE) voi avea o intalnire, miercuri 16 septembrie, cu Dna Tascon-Mennetrier, Dna Isabelle Kaiser, Dna Catherine Dupont si Domnul Thomas Lagatu.
Voi inainta varianta in limba franceza a propunerii APIVS, pentru a crea un punct comun de pornire in realizarea noului acord.

Cu cordialitate,
Valentin Arvunescu